

# Biens et services écologiques produits par vous pour la collectivité

Bilan annuel 2021



## Dans ce bulletin

Partenaires	2
Le programme en bref	4
Bilan des réalisations 2021	6
Projet SCF-PEPTA	8
Rayonnement du programme	11

## Coordination du programme

**Stéphanie Gladu, M. A., M. Sc.**

450 774-9154, poste 5247  
sgladu@upa.qc.ca

**Frédérique Gagné, B. Env.**

450 774-9154, poste 5230  
fgagne@upa.qc.ca

### Partenaire Majeur



### Partenaires Or



### Partenaires financiers 2021



### Promoteurs des projets 2021



### Autre partenaire



### Partenaire publicitaire



**André Lamontagne**  
Député de Johnson  
Ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation  
Ministre responsable  
de la région Centre-du-Québec



## **Année record pour ALUS Montérégie : plus de 112 700\$ remis aux agriculteurs de la région engagés à améliorer l'environnement**

Depuis 2016, le programme ALUS Montérégie, lancé de concert par la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada, permet d'aider les agriculteurs à mettre en place des solutions afin de soutenir l'agriculture durable au profit de la société et des générations futures. Il s'agit du premier programme au Québec, qui récompense monétairement les efforts de celles et ceux qui réalisent des aménagements en zone agricole favorisant l'environnement pour l'ensemble de la collectivité. Les différents projets d'ALUS Montérégie ont des bienfaits bien tangibles sur la santé de l'environnement en milieu agricole : une biodiversité plus riche, une qualité de l'eau améliorée, l'absorption de certains polluants du sol et la production d'air.



### **Mot du président du comité ALUS Montérégie**

2021 fût une année exceptionnelle, puisque les participants ont aménagé 31,62 ha de terres agricoles, soit plus du double de la superficie de l'année précédente. Je me réjouis de voir autant d'agricultrices et agriculteurs de notre région déterminé(e)s à mettre en place de nouvelles pratiques durables. En plus de rétribuer ces 31,62 ha de nouveaux projets, ALUS Montérégie est fière d'annoncer que les projets 2016 dont les contrats sont échus en décembre 2020, ont majoritairement tous été reconduits pour cinq nouvelles années aux mêmes conditions de départ. C'est majeur, car ALUS Montérégie souhaite offrir un accompagnement sur du long terme!

*Julien Pagé  
Président du comité ALUS Montérégie et 1<sup>er</sup> vice-président  
de la Fédération de l'UPA de la Montérégie*



### **Mot de la directrice, Communications et stratégie numérique chez ALUS Canada**

Nous sommes fiers de notre présence en Montérégie, notre première collectivité au Québec. Depuis 5 ans maintenant, nous avons développé un partenariat exceptionnel avec la Fédération de l'UPA Montérégie, et créé un programme robuste grâce au travail exceptionnel de l'équipe d'agroenvironnement et des coordonnateurs du programme. De 2016 à 2020, ALUS a investi près de 400 000 \$ pour le programme ALUS Montérégie, et s'est engagé pour un financement supplémentaire de 215 000 \$ cette année. La demande est forte pour un tel programme dans la région, et c'est très motivant pour nous.

*Nadine Mercure  
Directrice, Communications et stratégie numérique  
chez ALUS Canada*



## Le programme en bref

ALUS Canada est un programme pancanadien à but non lucratif qui soutient monétairement plus de 1 100 agricultrices et agriculteurs dans leurs efforts environnementaux, entre autres dans l'harmonisation des exigences de l'agriculture avec les services écologiques que procure la nature. Depuis 2006, ce programme œuvre dans six provinces canadiennes, soit l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Québec. En date de 2021, ce sont près de 13 000 hectares d'espaces écologiques qui ont été aménagés à travers le pays, et ce, dans le but de préserver notre privilège commun d'avoir un environnement sain.



Maraîchers J.P.L. Guérin et Fils - Sherrington, MRC Jardins-de-Napierville



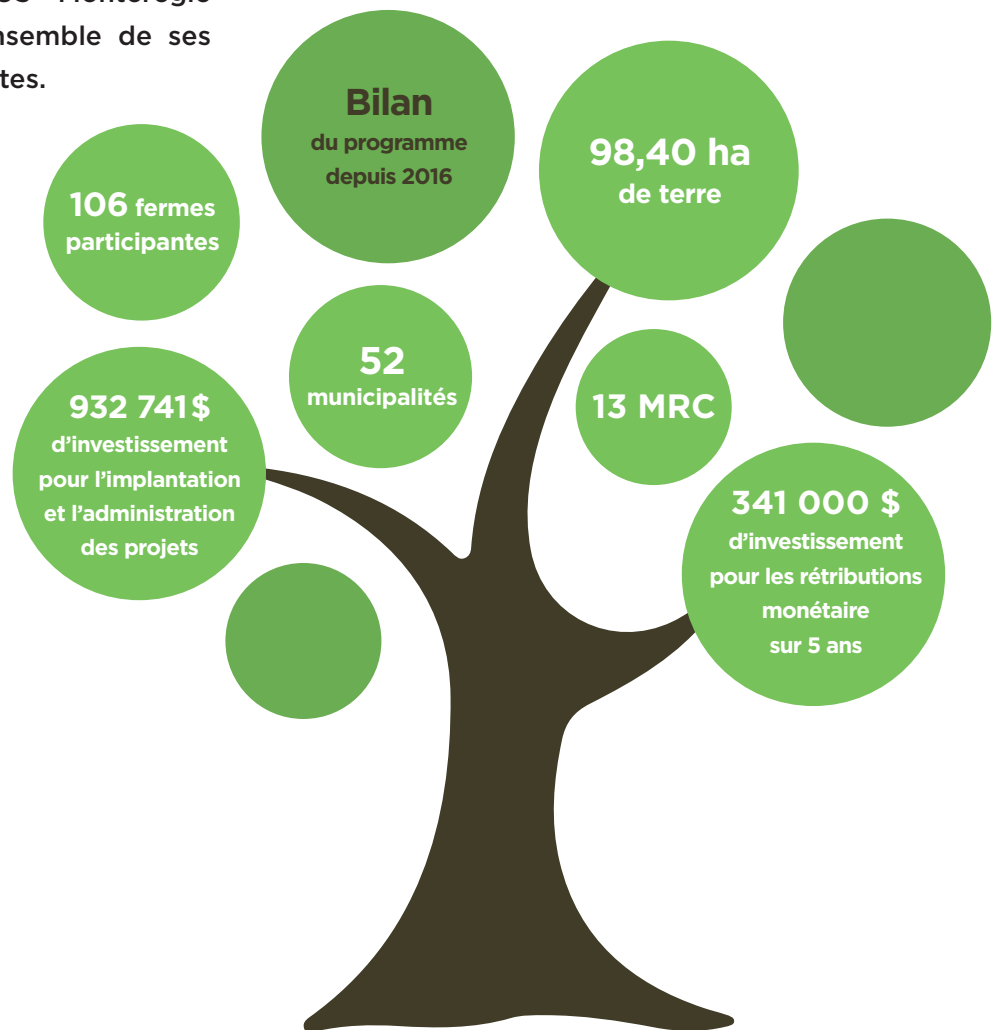
Ferme Marco Casavant et Fils - Saint-Bernard-de-Michaudville, MRC des Maskoutains



Ferme Baeriswyl S.E.N.C. - Yamaska, MRC Pierre-De Saurel

Depuis 2016, le programme ALUS Montérégie poursuit sa croissance grâce à l'ensemble de ses partenaires, et des fermes participantes.

En se joignant au programme régional, les agricultrices et les agriculteurs participants contribuent à la cohabitation entre l'agriculture et la faune en Montérégie, mais aussi à la qualité de l'environnement des collectivités de tout le territoire.



### Participer au programme ALUS Montérégie

1. Soumission du formulaire de déclaration d'intérêt à la coordination du programme ;
2. Rencontre du comité ALUS Montérégie en mai de chaque année afin de procéder à l'analyse des projets ;
3. Envoi d'une lettre de décision aux demandeurs ;
4. Rencontre pour discussion des détails et de la mise en place des travaux, si le projet est retenu ;
5. Signature de l'entente de conservation détaillant le montant de la rétribution après la mise en place des projets.

### Conditions d'admissibilité :

- Être un producteur agricole reconnu par le MAPAQ
- Avoir des aménagements localisés en Montérégie d'une superficie minimale de 0,15 ha
- Réaliser le projet pendant l'année d'acceptation et en assurer la réalisation

Formulaire en ligne disponible sur <https://www.upamonteregie.ca/alus-monteregie/>



## Bilan des réalisations 2021

En 2021, **33 fermes** de la Montérégie ont participé au programme ALUS Montérégie et ont mis en place de nouveaux aménagements produisant des biens et services écologiques sur leurs terres. Les types de projets, réalisés sur un total de **31, 62 ha** de terre, sont variés et nombreux : plantation de différents types de haies, aménagement de bandes élargies, reboisement, fauche retardée et bien plus encore. Rappelons que les bénéfices environnementaux de tous ces nouveaux aménagements sont significatifs et permettront d'améliorer la qualité de l'eau, de l'air et la biodiversité.



© Groupe ProConseil



© Groupe ProConseil

Bande riveraine multistratée - Ferme Sylvain Lambert - Yamaska, MRC Pierre-De Saurel



© COVABAR



© COVABAR

Bande riveraine élargie - Ferme Normand Jodoin Inc. - Varennes, MRC Marguerite-D'Youville



© Groupe ProConseil



© Ferme La Bourrasque

Haie brise-vent double - Ferme La Bourrasque - Saint-Nazaire d'Acton, MRC d'Acton



Aménagement favorable à la biodiversité - Céréales Bellevue - Saint-Robert, MRC Pierre-De Saurel

Pour cette sixième année d'activité, les aménagements sont implantés dans 22 municipalités et 10 MRC de la Montérégie. Il s'agit également de la première année où il y a renouvellement des projets dont le contrat de conservation est à terme : sept producteurs ont vu leur contrat renouvelé pour un autre cinq ans. C'est donc plus de 112 700 \$ qui seront remis pendant les cinq prochaines années pour rétribuer les aménagements de 2021 et les aménagements de 2016 dont le renouvellement a été accepté.

## Bilan des projets réalisés depuis 6 ans



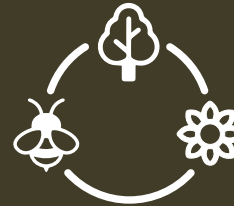
**377 km de haies diverses** (brise-vent, arbustives, herbacées, etc.)



**270 km de bandes riveraines herbacées** pour les pollinisateurs



**14 fois le Centre Bell** en zone de friches ou d'étangs reboisés



**6 terrains de football d'écosystèmes** mis en valeur



**64 piscines olympiques de prés fleuris** pour les pollinisateurs

Pour une superficie totale équivalente à 159 terrains de football aménagés en services écosystémiques. Il s'agit d'une année record en termes de nombre de participants, de superficie aménagée et de financement.

## Mobilisation de la communauté agricole de la Montérégie pour la conservation des espèces en péril et de leur habitat

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par le Service canadien de la faune<sup>1</sup> (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), agit pour la conservation des espèces en péril et de leur habitat en milieu agricole en Montérégie.

Grâce à la mobilisation et participation active des producteurs agricoles, différents projets pilotes visant à favoriser l'habitat de douze espèces en péril ont été implantés en 2021. Il s'agit de l'aménagement de bandes d'herbacées fleuries pour l'habitat des pollinisateurs et l'adoption de pratiques optimales de fauche retardée du foin favorisant l'habitat des oiseaux champêtres. De nouvelles pratiques agricoles qui sont désormais éligibles à la rétribution par le biais du programme d'ALUS Montérégie.

Concrètement, huit producteurs ont participé aux projets pilotes directement sur leurs fermes: six étaient impliqués dans les suivis des bourdons et monarques et deux ont retardé la fauche d'une partie de leur champ de foin afin de permettre la nidification du goglu des prés. Un suivi des espaces aménagés a été réalisé dans le but de déterminer l'efficacité de ces pratiques. Des espèces en péril ont été retrouvées sur certains sites.

<sup>1</sup> Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA)



La présence du bourdon terricole a été confirmée dans une bande herbacée constituée d'un mélange de sarrasin, trèfle incarnat, lotier, mélilot jaune, ray-grass vivace, fétuque rouge, trèfle blanc et trèfle rouge et des familles de goglus des prés ont été aperçues dans les deux sites de fauche retardée. Les résultats sont préliminaires et seront reconduits afin de les confirmer.



Des aménagements ayant nécessité des adaptations de pratiques comme l'implantation de bandes de tournesol, de sarrasin, de canola et des bandes riveraines élargies avec des mélanges de trèfles et multi-espèces ont fait l'objet d'évaluations chez six producteurs. Le suivi effectué sur une période de 10 semaines a permis de dénombrer une quantité importante de pollinisateurs dans les différents sites. Ce sont plus de 450 individus, dont 3 rares, qui ont été recensés au cours de l'été!



La fauche retardée d'un seul hectare de foin a permis au goglu de près de s'installer dans le champ de foin et de procéder à sa nidification. La fauche par le producteur a été autorisée après le départ des juvéniles.



Goglu des prés - Saint-Aimé, MRC Pierre-De Saurel



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.

## Rayonnement du programme

En 2021, le programme ALUS Montérégie a pu rayonner à de nombreuses occasions, notamment par le Web Congrès 2021 en agroenvironnement, la nomination d'Olivier Martin au prix Dave Reid 2021, la journée champ chez Les Entreprises Everi, la cérémonie de remise des rétributions ALUS Montérégie 2021 et la pose de panneaux routiers.

La première édition du Web Congrès a laissé place à une semaine d'échanges et de réflexions sur les enjeux et les perspectives qui entourent le monde agricole et l'environnement. Des producteurs ont pu s'exprimer notamment sur leur expérience avec le programme ALUS Montérégie.



Vous pouvez visionner le Web Congrès 2021 au <https://www.upamonteregie.ca/webcongres2021/>

Le Prix Dave Reid reconnaît, chaque année, l'engagement vital des producteurs agricoles envers l'agriculture durable et la protection de l'environnement à travers le Canada. Cette année, M. Olivier Martin de la Ferme Gestion Petit Manoir inc. située à Saint-Mathias-sur-Richelieu en Montérégie, s'est vu récompensé à titre de finaliste du Prix Dave Reid 2021 en recevant la bourse de 2 500 \$ d'ALUS Canada.

Le 14 décembre 2021 avait lieu la cérémonie de remise des rétributions auprès des agriculteurs participants à l'édition 2021. Écouter la conférence *La prise en compte des préférences du public dans l'élaboration d'un programme de paiements pour services écosystémiques en milieu agricole*, présentée par Mme Ann Lévesque, candidate au doctorat, département de sciences naturelles Université du Québec en Outaouais à l'adresse suivante : <https://youtu.be/wpqk-psKRLA>





**ALUS**  
MONTÉRÉGIE

